

RAPPORT DE LA COMMISSION.

Tokio, le 16 October 1886.

A Son Excellence le Comte Inouye Kaoru
Président de la Conférence pour la révision des Traités.

Monsieur le Président,

Pour faire suite à notre rapport du 29 Septembre dernier, nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint les projets, amendés par nous, des Règlements des Entrepôts du Gouvernement et des Entrepôts privés.

Les modifications apportées au premier projet sont rares, les Règlements qui nous étaient soumis n'étant autres que ceux qui sont actuellement en vigueur à Yokohama; nous avons, toutefois, cru devoir y proposer certaines additions qui ne laisseront pas, pensons-nous, d'être d'un grand avantage pour le commerce.

Les droits de magasinage étaient jusqu'ici tellement onéreux que leur élévation s'opposait à ce que les négociants pussent user, au moins dans une mesure sérieuse, de la faculté qui leur était offerte d'entreposer leurs marchandises.

Nous nous sommes donc attachés à dresser pour ces droits un tarif considérablement réduit, basé sur le taux qui régit actuellement le magasinage dans les entrepôts privés, et les membres étrangers de la Commission sont heureux de rendre hommage au libéralisme dont a fait preuve leur collègue japonais en acquiesçant à ces réductions.

Le projet primitif des Règlements des Entrepôts privés ne nous paraissant pas offrir une base convenable de discussion, nous avons donné à ces Règlements une forme nouvelle qui, nous l'espérons, sera jugée satisfaisante.

Le reste de la tâche qui nous avait été confiée, c'est-à-dire l'examen du Tarif, est d'ores et déjà en voie d'achèvement, et nous soumettrons le plus tôt possible à la Conférence les résultats de nos travaux sur cet important sujet.

Nous avons l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

les très-obéissants serviteurs.

(Signé)

F. R. PLUNKETT.

J. J. VAN DER POT.

ZAPPE.

SIUZO AOKI.

REPORT OF THE TARIFF
COMMITTEE.

Tokio, October 16th 1886.

His Excellency
Count Inouye Kaoru,
President of the Conference for the Revision of the Treaties.

SIR,

In continuance of our Report of the 29th ultimo, we have the honor to submit herewith to Your Excellency the Drafts, as we have amended them, of the Regulations for Government Bonded, and Private Bonded Warehouses.

The alterations in the first are few, as the Regulations proposed were the same as those now in force at Yokohama, but we have proposed some few additions which will be found, we believe, of great benefit to Commerce.

The Storage Charges have hitherto been so excessive as to prevent merchants making use, to any large extent, of the bonding facilities.

We, therefore, have elaborated a much reduced scale of charges, based on the rates now ruling in Private Warehouses, and the Foreign members of the Committee readily bear witness to the liberality shown by their Japanese colleague in assenting to these rates.

The original Draft of the Private Bonded Warehouse Regulations appearing not to afford a good basis for discussion, we have given these Regulations a new form which will, we trust, be found satisfactory.

The remaining work allotted to us, namely, the examination of the Tariff, is now being proceeded with, and we shall submit, as soon as possible, to the Conference the result of our labours on that important subject.

We have the honor to be,
Your Excellency's most obedient servants,
(Signed) F. R. PLUNKETT.
J. J. VAN DER POT.
ZAPPE.
SIUZO AOKI.